

finance de ceux dont il avait conquis l'intérêt à force de labeur et de probité, réduit à la détresse, aigri par l'injustice, égaré par le besoin, cédant enfin à ses funestes obsessions, cet homme presque réhabilité retombera encore et pour toujours au fond de l'abîme d'où il était si difficilement sorti.

Dans les scènes suivantes nous tâcherons donc de démontrer les monstrueuses et inévitables conséquences de *la reclusion en commun*.

Après des siècles d'épreuves barbares, d'hésitations pernicieuses, on paraît comprendre qu'il est peu raisonnable de plonger dans une atmosphère abominablement viciée des gens qu'un air pur et salubre pourrait seul sauver.

Que de siècles pour reconnaître qu'en agglomérant les êtres gangrenés, on redouble l'intensité de leur corruption, qui devient ainsi incurable!

Que de siècles pour reconnaître qu'il n'est, en un mot, qu'un remède à cette lèpre envahissante qui menace le corps social!...

L'ISOLEMENT.

Nous nous estimerions heureux si notre faible voix pouvait être, sinon comptée, du moins entendue parmi toutes celles qui, plus imposantes, plus éloquentes que la nôtre, demandent, avec une si juste et si impatiente insistance, l'application complète, absolue, du système cellulaire.

Un jour aussi, peut-être, la société saura que le mal est une maladie accidentelle et non pas organique; que les crimes sont presque toujours des faits de subversion d'instincts, de penchants toujours bons dans leur essence, mais faussés, mais maléficiés par l'ignorance, l'égoïsme ou l'incurie des gouvernants, et que la santé de l'âme, comme celle du corps, est invinciblement subordonnée aux lois d'une hygiène salubre et préservatrice.

Dieu donne à tous des organes impérieux, des appétits énergiques, le désir du bien-être; c'est à la société d'équilibrer et de satisfaire ces besoins.

L'homme qui n'a en partage que force, bon vouloir et santé, a *droit*, souverainement droit à un labeur justement rétribué, qui lui assure non le superflu, mais le nécessaire, mais le moyen de rester sain et robuste, actif et laborieux... partant honnête et bon, parce que sa condition sera heureuse.

Les sinistres régions de la misère et de l'ignorance sont peuplées d'êtres morbides, aux cœurs flétris. Assainissez ces cloaques, répandez-y l'instruction, l'attrait du travail, d'équitables salaires, de justes récompenses, et aussitôt ces visages maladifs, ces âmes étioilées renaîtront au bien, qui est la santé, la vie de l'âme.

Nous conduirons le lecteur au parloir de la prison de *la Force*.

C'est une salle obscure, séparée dans sa longueur en deux parties égales par un étroit couloir à claire-voie.

L'une des parties de ce parloir communique à l'intérieur de la prison: elle est destinée aux détenus.

L'autre communique au greffe: elle est destinée aux étrangers admis à visiter les prisonniers.

Ces entrevues et ces conversations ont lieu à travers le double grillage de fer du parloir, en présence d'un gardien qui se tient dans l'intérieur et à l'extrémité du couloir.

L'aspect des prisonniers réunis au parloir ce jour-là offrait de nombreux contrastes: les uns étaient couverts de vêtements misérables, d'autres semblaient appartenir à la classe ouvrière, ceux-ci à la riche bourgeoisie.

Les mêmes contrastes de condition se remarquaient parmi les personnes qui venaient voir les détenus: presque toutes sont des femmes.

Généralement, les prisonniers ont l'air moins tristes que les visiteurs; car, chose étrange, funeste et prouvée par l'expérience, il est peu de chagrins, de hontes, qui résistent à trois ou quatre jours de *prison passés en commun!*

Ceux qui s'épouvantaient le plus de cette hideuse communion s'y habituent promptement; la contagion les gagne: environnés d'êtres dégradés, n'entendant que des paroles infâmes, une sorte de farouche émulation les entraîne, et, soit pour imposer à leurs compagnons en luttant de cynisme avec eux, soit pour s'étourdir par cette ivresse morale, presque toujours les nouveaux venus affichent autant de dépravation et d'insolente gaieté que les *habités* de la prison.

Revenons au parloir.

Malgré le bourdonnement sonore d'un grand nombre de conversations tenues à demi-voix d'un côté du couloir à l'autre, prisonniers et visiteurs finissaient, après quelque temps de pratique, par pouvoir causer entre eux, à la condition absolue de ne pas se laisser un moment distraire ou occuper par l'entretien de leurs voisins, ce qui créait une sorte de secret au milieu de ce bruyant échange de paroles, chacun étant forcé d'entendre, mais de ne pas écouter un mot de ce qui se disait autour de lui.

Parmi les détenus appelés au parloir par des visiteurs, le plus éloigné de l'endroit où siégeait le gardien était Nicolas Martial.

Au morne abatement dont on l'a vu frappé lors de son arrestation avait succédé une assurance cynique.

Déjà la contagieuse et détestable influence de la prison *en commun* portait ses fruits.

Sans doute, s'il eût été aussitôt transféré dans une cellule solitaire, ce misérable encore sous le coup de son premier accablement, face à face avec la pensée de ses crimes, épouvanté de la punition qui l'attendait, ce misérable eût éprouvé, sinon du repentir, au moins une frayeur salutaire dont rien ne l'eût distrait.

Et qui sait ce que peut produire chez un coupable une méditation incessante, forcée, sur les crimes qu'il a commis et sur leurs châtements?...

Loin de là, jeté au milieu d'une tourbe de bandits, aux yeux desquels le moindre signe de repentir est une lâcheté, ou plutôt une *trahison* qu'ils font chèrement expier, car, dans leur sauvage endurcissement, dans leur stupide défiance, ils regardent comme capable de les espionner tout homme (s'il s'en trouve) qui, triste et morne, regrettant sa faute, ne partage pas leur audacieuse insouciance et frémit à leur contact ;

Jeté, disons-nous, au milieu de ces bandits, Nicolas Martial, connaissant dès longtemps et par tradition les mœurs des prisons, surmonta sa faiblesse et voulut paraître digne d'un nom déjà célèbre dans les annales du vol et du meurtre.

Quelques vieux repris de justice avaient connu son père le supplicé, d'autres son frère le galérien ; il fut reçu et aussitôt patroné par ces vétérans du crime avec un intérêt farouche.

Ce fraternel accueil de meurtrier à meurtrier exalta le fils de la veuve ; ces louanges données à la perversité héréditaire de sa famille l'enivrèrent. Oubliant bientôt dans ce hideux étourdissement l'avenir qui le menaçait, il ne se souvint de ses forfaits passés que pour s'en glorifier et les exagérer encore aux yeux de ses compagnons.

L'expression de la physionomie de Martial était donc aussi insolente que celle de son visiteur était inquiète et consternée.

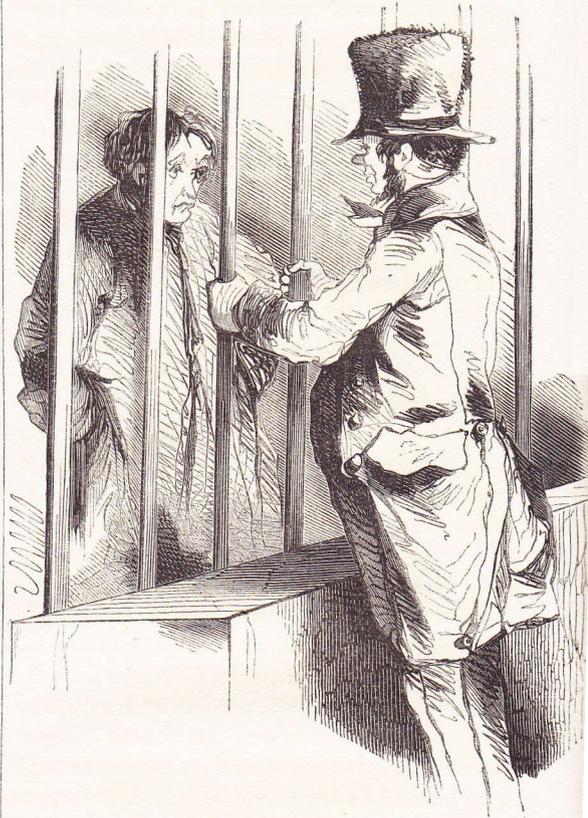
Ce visiteur était le père Micou, le recéleur-logeur du passage de la Brasserie, dans la maison duquel madame de Fermont et sa fille, victimes de la cupidité de Jacques Ferrand, avaient été obligées de se retirer.

Le père Micou savait de quelles peines il était passible pour avoir maintes fois acquis à vil prix le fruit des vols de Nicolas et de bien d'autres.

Le fils de la veuve étant arrêté, le recéleur se trouvait presque à la discrétion du bandit, qui pouvait le désigner comme son acheteur habituel. Quoique cette accusation ne pût être appuyée de preuves flagrantes, elle n'en était pas moins très-

dangereuse, très-redoutable pour le père Micou ; aussi avait-il immédiatement exécuté *les ordres* que Nicolas lui avait fait transmettre par un libéré sortant.

« Eh bien ! comment ça va-t-il, père Micou ? lui dit le brigand.



— Pour vous servir, mon brave garçon, répondit le recéleur avec empressement. Dès que j'ai eu vu la personne que vous m'avez envoyée, tout de suite je me...

— Tiens ! pourquoi donc que vous ne me tutoyez plus, père Micou ? dit Nicolas en l'interrompant d'un air sardonique. Est-ce que vous me méprisez... parce que je suis dans la peine?...

— Non, mon garçon, je ne méprise personne... dit le recéleur, qui ne se souciait pas d'afficher sa familiarité passée avec ce misérable.

— Eh bien ! alors dites-moi *tu...* comme d'habitude, ou je croirai que vous n'avez plus d'amitié pour moi, et ça me fendrait le cœur.

— A la bonne heure, dit le père Micou en soupirant. Je me suis donc occupé tout de suite de tes petites commissions.

— Voilà qui est parlé, père Micou... je savais bien que vous n'oublieriez pas les amis. Et mon tabac?

— J'en ai déposé deux livres au greffe, mon garçon.

— Il est bon?

— Tout ce qu'il y a de meilleur.

— Et le jambonneau?

— Aussi déposé avec un pain blanc de quatre livres; j'y ai ajouté une petite surprise à laquelle tu ne t'attendais pas... une demi-douzaine d'œufs durs et une belle *tête* de Hollande...

— C'est ce qui s'appelle se conduire en ami! Et du vin?

— Il y a six bouteilles cachetées, mais tu sais qu'on ne t'en délivrera qu'une bouteille par jour.

— Que voulez-vous!... faut bien en passer par là...

— J'espère que tu es content de moi, mon garçon?

— Certainement, et je le serai encore, et je le serai toujours, père Micou, car ce jambonneau, ce fromage, ces œufs et ce vin ne dureront que le temps d'avaler... mais, comme dit l'autre, quand il n'y en aura plus, il y en aura encore, grâce au papa Micou, qui me donnera encore du *nanan* si je suis gentil.

— Comment!... tu veux?...

— Que dans deux ou trois jours vous me renouveliez mes petites provisions, père Micou.

— Que le diable me brûle, si je le fais... c'est bon une fois.

— Bon une fois? allons donc, des jambons et du vin c'est bon toujours, vous savez bien ça.

— C'est possible, mais je ne suis pas chargé de te nourrir de friandises.

— Ah! père Micou!... c'est mal, c'est injuste, me refuser du jambon, à moi qui vous ai si souvent porté du *gras-double* (1).

— Tais-toi donc, malheureux! dit le recéleur effrayé.

— Non, j'en ferai juge le *curieux* (2); je lui dirai: Figurez-vous que le père Micou...

— C'est bon, c'est bon, s'écria le recéleur, voyant avec autant de crainte que de colère Nicolas très-disposé à abuser de l'empire que lui donnait leur complicité, j'y consens... je te renouvelerai ta provision, quand elle sera finie.

— C'est juste... rien que juste... Faudra pas non plus oublier d'envoyer du café à ma mère et à Cale-

basse, qui sont à Saint-Lazare; elles prenaient leur tasse tous les matins... ça leur manquerait...

— Encore! mais tu veux donc me ruiner, gre-din?...

— Comme vous voudrez, père Micou... n'en parlons plus... je demanderai au *curieux* si...

— Va donc pour le café..., dit le recéleur en l'interrompant. Mais que le diable t'emporte!... maudit soit le jour où je t'ai connu!...

— Mon vieux... moi c'est tout le contraire... dans ce moment, je suis ravi de vous connaître... Je vous vénère comme mon père nourricier.

— J'espère que tu n'as rien de plus à m'ordonner?... reprit le père Micou avec amertume.

— Si... tu diras à ma mère et à ma sœur que, si j'ai tremblé quand on m'a arrêté, je ne tremble plus, et que je suis maintenant aussi déterminé qu'elles deux.

— Je le leur dirai... Est-ce tout?

— Attendez donc... J'oubliais de vous demander deux paires de bas de laine bien chauds... vous ne voudriez pas que je m'enrhume, n'est-ce pas?

— Je voudrais que tu crèves!...

— Merci, père Micou, ça sera pour plus tard; aujourd'hui j'aime autant autre chose... je veux la passer douce... au moins si on me raccourcit comme mon père... j'aurai joui de la vie.

— Elle est propre, ta vie.

— Elle est superbe!... depuis que je suis ici je m'amuse comme un roi... S'il y avait eu des lampions et des fusées, on aurait illuminé et tiré des fusées en mon honneur, quand on a su que j'étais le fils du fameux Martial, le guillotiné.

— C'est touchant... Belle parenté!

— Tiens! il y a bien des ducs et des marquis... pourquoi donc que nous n'aurions pas notre noblesse, nous autres? dit le brigand avec une ironie farouche.

— Oui... c'est *Charlot* (3) qui vous les donne sur la place du Palais vos lettres de noblesse...

— Bien sûr que ce n'est pas monsieur le curé; raison de plus, en prison faut être de la noblesse de *la haute pègre* (4), pour avoir de l'agrément, sans ça on vous regarde comme des riens du tout. Faut voir comme on les arrange ceux qui ne sont pas *nobles de pègre* et qui font leur tête... Tenez, il y a justement ici un nommé Germain, un petit jeune homme qui fait le dégouté et qui a l'air de nous mépriser. Gare à sa peau! c'est un sornois, on le soupçonne d'être un *mouton*. Si ça est on lui grignotera le nez... en manière d'avis.

(1) Du plomb volé.

(2) Le juge.

(3) Le bourreau.

(4) Des grands voleurs.

— Germain? ce jeune homme s'appelle Germain!

— Oui... vous le connaissez? Il est donc de la pègre! alors, malgré son air colas...

— Je ne le connais pas... mais s'il est le Germain dont j'ai entendu parler, son compte est bon.

— Comment?

— Il a déjà manqué de tomber dans un guet-apens que Velu et le Gros-Boiteux lui ont tendu il y a quelque temps.

— Pourquoi donc ça?

— Je n'en sais rien... Ils disaient qu'en province il avait *coqué* (1) quelqu'un de leur bande.

— J'en étais sûr... Germain est un mouton... Eh bien! on en mangera du mouton... Je vas dire ça aux amis... ça leur donnera de l'appétit... Ah çà! le Gros-Boiteux fait-il toujours des niches à vos locataires?

— Dieu merci! j'en suis débarrassé de ce vilain gueux-là! tu le verras ici aujourd'hui ou demain.

— Vive la joie! nous allons rire! En voilà encore un qui ne boude pas!

— C'est parce qu'il va retrouver ici Germain... que je t'ai dit que le compte du jeune homme serait bon... si c'est le même...

— Et pourquoi l'a-t-on pincé, le Gros-Boiteux?

— Pour un vol commis avec un libéré qui voulait rester honnête et travailler... Ah! bien oui! le Gros-Boiteux l'a joliment enfoncé... il a tant de vices, ce gueux-là... Je suis sûr que c'est lui qui a forcé la malle de ces deux femmes qui occupent chez moi le cabinet du quatrième.

— Quelles femmes? Ah! oui... deux femmes, dont la plus jeune vous incendiait, vieux brigand, tant vous la trouviez gentille.

— Elles n'incendieront plus personne; car, à l'heure qu'il est, la mère doit être morte, et la fille n'en vaut guère mieux. J'en serai pour une quinzaine de loyer; mais que le diable me brûle si je donne seulement une loque pour les enterrer!... J'ai fait assez de pertes, sans compter les douceurs que tu me *pries* de donner à toi et à ta famille; ça arrange joliment mes affaires... J'ai de la chance cette année...

— Bah! bah! vous vous plaignez toujours, père Micou, vous êtes riche comme un Crésus.. Ah çà! que je ne vous retienne pas!...

— C'est heureux!

— Vous viendrez me donner des nouvelles de ma mère et de Calebasse en m'apportant d'autres provisions?

— Oui... il le faut bien...

— Ah! j'oubliais, pendant que vous y êtes, achetez-moi aussi une casquette neuve, en velours écossais, avec un gland; la mienne n'est plus mettable.

— Ah çà! décidément tu veux rire?

— Non. Père Micou, je veux une casquette en velours écossais... C'est mon idée.

— Mais tu t'acharnes donc à me mettre sur la paille?

— Voyons, père Micou, ne vous échauffez pas; c'est oui ou c'est non. Je ne vous force pas... mais, suffit. »

Le recéleur, réfléchissant qu'il était à la merci de Nicolas, se leva, craignant d'être assailli de nouvelles demandes, s'il prolongeait sa visite.

— Tu auras ta casquette, dit-il; mais prends garde, si tu me demandes autre chose, je ne te donnerai plus rien; il en arrivera ce qui pourra, tu y perdras autant que moi.

— Soyez tranquille, père Micou, je ne vous *ferai chanter* (2) qu'autant qu'il en faudra pour que vous ne perdiez pas votre voix, car ça serait dommage, vous *chantez* bien. »

Le recéleur sortit en haussant les épaules avec colère, et le gardien fit rentrer Nicolas dans l'intérieur de la prison.

Au moment où le père Micou quittait le parloir destiné aux détenus, Rigolette y entra.

Le gardien, homme de quarante ans, ancien soldat à figure rude et énergique, était vêtu d'un habit-veste, d'une casquette et d'un pantalon bleu; deux étoiles d'argent étaient brodées sur le collet et sur les retroussis de son habit.

A la vue de la grisette, la figure de cet homme s'éclaircit et prit une expression d'affectueuse bienveillance: il avait toujours été frappé de la grâce, de la gentillesse et de la bonté touchante avec laquelle Rigolette consolait Germain lorsqu'elle venait au parloir s'entretenir avec lui.

Germain était de son côté un prisonnier peu ordinaire: sa réserve, sa douceur et sa tristesse inspiraient un vif intérêt aux employés de la prison,

(1) Dénoncé. — On se souvient que Germain, élevé pour le crime par un ami de son père, le Maître-d'École, ayant refusé de favoriser un vol que l'on voulait commettre chez le banquier où il était employé à Nantes, avait instruit son patron de ce qu'on tramait contre lui et s'était réfugié à Paris. Quelque temps après, ayant rencontré dans cette ville le misérable dont il avait refusé d'être

le complice à Nantes, Germain, épié par lui, avait manqué d'être victime d'un guet-apens nocturne. C'est pour échapper à de nouveaux dangers qu'il avait quitté la rue du Temple et tenu secret son nouveau domicile.

(2) Forcer à donner de l'argent en menaçant de faire certaines révélations.

intérêt qu'on se gardait d'ailleurs de lui témoigner, de peur de l'exposer aux mauvais traitements de ses hideux compagnons qui, nous l'avons dit, le regardaient avec une haine méfiante.

Au dehors il pleuvait à torrents ; mais, grâce à ses socques élevés et à son parapluie, Rigolette avait courageusement bravé le vent et la pluie.

« Quel vilain jour, ma pauvre demoiselle ! lui dit le gardien avec bonté. Il faut du cœur pour sortir par un temps pareil, au moins !



— Quand on pense toute la route au plaisir qu'on va faire à un pauvre prisonnier, on ne s'inquiète guère du temps, allez, monsieur !

— Je n'ai pas besoin de vous demander qui vous venez voir...

— Sûrement... Et comment va-t-il, mon pauvre Germain ?

— Tenez, ma chère demoiselle, j'en ai bien vu des détenus ; ils étaient tristes, tristes un jour, deux jours, et puis peu à peu ils se mettaient au train-train des autres ; et les plus chagrins dans les premiers temps finissaient souvent par devenir les plus gais de tous... M. Germain, ce n'est pas cela, il a l'air de plus en plus accablé, lui.

— C'est ce qui me désole.

— Quand je suis de service dans les cours, je le regarde du coin de l'œil, il est toujours seul... Je vous l'ai déjà dit, vous devriez lui recommander de ne pas s'isoler ainsi... de prendre sur lui pour parler aux autres ; il finira par être leur bête noire... Les préaux sont surveillés, mais ! un mauvais coup est bientôt fait.

— Ah mon Dieu ! monsieur... est-ce qu'il y a davantage de danger pour lui ? s'écria Rigolette.

— Pas précisément ; mais ces bandits-là voient qu'il n'est pas des leurs, et ils le haïssent parce qu'il a l'air honnête et fier.

— Je lui avais pourtant recommandé de faire ce que vous me dites là, monsieur, de tâcher de parler aux moins méchants, mais c'est plus fort que lui, il ne peut surmonter sa répugnance.

— Il a tort... il a tort... une rixe est bien vite engagée...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! on ne peut donc pas le séparer d'avec les autres ?

— Depuis deux ou trois jours que je me suis aperçu de leurs mauvaises intentions à son égard, je lui avais conseillé de se mettre ce que nous appelons à la *pistole*, c'est-à-dire en chambre.

— Eh bien ?

— Je n'avais pas pensé à une chose... toute une rangée de cellules est comprise dans les travaux de réparation qu'on fait à la prison, et les autres sont occupées.

— Mais ces mauvais hommes sont capables de le tuer ! s'écria Rigolette dont les yeux se remplirent de larmes. Et si par hasard il avait des protecteurs, que pourraient-ils pour lui, monsieur ?

— Rien autre chose que de lui faire obtenir ce qu'obtiennent les détenus qui peuvent le payer, une chambre à la *pistole*.

— Hélas !... alors il est perdu, s'il est pris en haine dans la prison...

— Rassurez-vous, on y veillera de près. Mais, je vous le répète, ma chère demoiselle... conseillez-lui de se familiariser un peu... Il n'y a que le premier pas qui coûte !

— Je lui recommanderai cela de toutes mes forces, monsieur ; mais pour un bon et honnête cœur, c'est dur, voyez-vous, de se familiariser avec des gens pareils.

— De deux maux il faut choisir le moindre. Allons, je vais demander M. Germain. Mais au fait, tenez, j'y pense, dit le gardien en se ravisant, il ne reste plus que deux visiteurs... attendez qu'ils soient partis... il n'en reviendra pas d'autres aujourd'hui... car voilà deux heures, je ferai prévenir M. Ger-

main ; vous causerez plus à l'aise... je pourrai même, quand vous serez seuls, le faire entrer dans le couloir, de façon que vous ne serez séparés que par une grille au lieu de deux : c'est toujours cela.

— Ah ! monsieur, combien vous êtes bon... que je vous remercie !

— Chut ! qu'on ne vous entende pas, ça ferait des jaloux. Asseyez-vous là-bas au bout du banc,

et dès que cet homme et cette femme seront partis, j'irai prévenir M. Germain. »

Le gardien rentra à son poste dans l'intérieur du couloir ; Rigolette alla tristement se placer à l'extrémité du banc où s'asseyaient les visiteurs.

Pendant que la grisette attend l'arrivée de Germain, nous ferons successivement assister le lecteur à l'entretien des prisonniers qui étaient restés dans le parloir après le départ de Nicolas Martial...

CXXI. — PIQUE-VINAIGRE.



Le dévenu qui se trouvait à côté de Barbillon était un homme de quarante-cinq ans environ, grêle, chétif, et d'une physionomie fine, intelligente, joviale et railleuse ; il avait une bouche énorme, presque entièrement édentée ; dès qu'il parlait, il la contournait de droite à gauche, selon l'habitude assez générale des gens accoutumés à s'adresser à la populace des carrefours ; son nez était camard, sa tête, démesurément grosse, presque complètement chauve ; il portait un vieux gilet de tricot gris, un pantalon d'une couleur inappréciable, lacéré, rapiécé en mille endroits ; ses pieds nus, rougis par le froid, à demi enveloppés de vieux linges, étaient chaussés de sabots.

Cet homme, nommé Fortuné Gobert, dit *Pique-Vinaigre*, ancien joueur de gobelets, reclusionnaire libéré d'une condamnation pour crime d'émission de fausse monnaie, était prévenu de rupture de ban et de vol commis la nuit avec effraction et escalade.

Écruvé depuis très-peu de jours à la Force, déjà *Pique-Vinaigre* remplissait, à la satisfaction générale de ses compagnons de prison, le métier de *conteur*.

Aujourd'hui les *conteurs* sont très-rares, mais autrefois chaque chambrée avait généralement, moyennant une légère contribution individuelle, son

conteur d'office, qui par ses improvisations faisait paraître moins longues les interminables soirées d'hiver, les détenus se couchant à la tombée du jour.

S'il est assez curieux de signaler ce besoin de fictions, de récits émouvants, qui se trouve chez ces misérables, il est une chose bien plus considérable aux yeux des penseurs : ces gens corrompus jusqu'à la moelle, ces voleurs, ces meurtriers préfèrent surtout les *histoires* où sont exprimés des sentiments généreux, héroïques, des récits où la faiblesse et la bonté sont vengées d'une oppression farouche.

Il en est de même des filles perdues : elles affectionnent singulièrement la lecture des romans naïfs, touchants et élégiaques, et répugnent presque toujours aux lectures obscènes.

L'instinct naturel du bien, joint au besoin d'échapper par la pensée à tout ce qui leur rappelle la dégradation où elles vivent, ne cause-t-il pas chez ces malheureuses les sympathies et les répulsions intellectuelles dont nous venons de parler ?

Pique-Vinaigre excellait donc dans ce genre de récits héroïques, où la faiblesse, après mille traverses, finit par triompher de son persécuteur. *Pique-Vinaigre* possédait en outre un grand fonds d'ironie qui lui avait valu son sobriquet, ses réparties étant souvent sardoniques ou plaisantes.

Il venait d'entrer au parloir.

En face de lui, de l'autre côté de la grille, on voyait une femme de trente-cinq ans environ, d'une figure pâle, douce et intéressante, pauvrement, mais proprement vêtue ; elle pleurait amèrement, et tenait son mouchoir sur ses yeux.

Pique-Vinaigre la regardait avec un mélange d'impatience et d'affection.

« Voyons donc, Jeanne, lui dit-il, ne fais pas l'enfant ; voilà seize ans que nous ne nous sommes

vus ; si tu gardes toujours ton mouchoir sur tes yeux, ça n'est pas le moyen de nous reconnaître...

— Mon frère, mon pauvre Fortuné... j'étouffe... je ne peux pas parler...



— Es-tu drôle... va !... Mais qu'est-ce que tu as ?...

Sa sœur, car cette femme était sa sœur, contint ses sanglots, essuya ses yeux, et, le regardant avec stupeur, reprit :

« Ce que j'ai ? Comment ! je te retrouve en prison, toi qui y es déjà resté quinze ans !... »

— C'est vrai ; il y a aujourd'hui six mois que je suis sorti de la *centrale* de Melun... sans t'aller voir à Paris, parce que la *capitale* m'était défendue...

— Déjà repris !... Qu'est-ce que tu as donc encore fait, mon Dieu ? Pourquoi as-tu quitté Beaugency, où on t'avait envoyé en surveillance ?

— Pourquoi ?... Faudrait me demander pourquoi j'y suis allé...

— Tu as raison.

— D'abord, ma pauvre Jeanne, puisque ces grilles sont entre nous deux, figure-toi que je t'ai embrassée, serrée dans mes bras, comme ça se doit quand on revoit sa sœur après une éternité... Maintenant, caissons : Un détenu de Melun, qu'on appelait le Gros-Boiteux, m'avait dit qu'il y avait à

Beaugency un ancien forçat de sa connaissance qui employait des libérés à une fabrique de blanc de céruse... Sais-tu ce que c'est que fabriquer le blanc de céruse ?

— Non, mon frère.

— C'est un bien joli métier : ceux qui le font, au bout d'un mois ou deux, attrapent la *colique de plomb*... Sur trois *coliqués*, il y en a un qui crève... Par exemple, faut être juste, les deux autres crèvent aussi... mais à leur aise... ils prennent leur temps... se gobergent et durent environ un an, dix-huit mois au plus... Après ça, le métier n'est pas si mal payé qu'un autre, et il y a des gens nés coiffés qui y résistent deux ou trois ans... Mais ceux-là sont les anciens, les centenaires des *blanc-de-cérusiens*. On en meurt, c'est vrai... mais il n'est pas fatigant.

— Et pourquoi as-tu choisi un état si dangereux qu'on en meure, mon pauvre Fortuné ?

— Et puis qu'est-ce que tu voulais que je fisse ? Quand je suis entré à Melun pour cette affaire de fausse monnaie, j'étais joueur de gobelets. Comme à la prison il n'y avait pas d'atelier pour mon état, et que je ne suis pas plus fort qu'une puce, on m'a mis à la fabrication des jouets d'enfants. C'était un fabricant de Paris qui trouvait plus avantageux de faire confectionner par les détenus ses pantins, ses trompettes de bois et ses sabres *idem*... *Sabre de bois* ! Aussi c'est le cas de le dire : en ai-je affilé, percé, et taillé pendant quinze ans, de ces jouets ! Je suis sûr que j'en ai défrayé les moutards de tout un quartier de Paris... c'était surtout aux trompettes que je mordais... Et les crécelles, donc !... avec deux de ces instruments-là on aurait fait grincer les dents à tout un bataillon, je m'en vante... Mon temps de prison fini, me voilà surtout passé maître en fait de trompettes à deux sous. On me donne à choisir pour lieu de ma résidence entre trois ou quatre bourgs, à quarante lieues de Paris ; j'avais pour toute ressource mon savoir-faire en fait de jouets d'enfants... Or en admettant que depuis les vieillards jusqu'aux marmots, tous les habitants du bourg auraient eu la passion de faire *turlututu* dans mes trompettes, j'aurais eu encore bien de la peine à faire mes frais ; mais je ne pouvais insinuer à toute une bourgade de trompeter du matin au soir... on m'aurait pris pour un intrigant...

— Mon Dieu... tu ris toujours...

— Cela vaut mieux que de pleurer. Finalement, voyant qu'à quarante lieues de Paris mon métier d'escamoteur ne me serait pas plus de ressource que mes trompettes, j'ai demandé la surveillance à Beaugency, voulant m'engager dans les *blanc-de-*

cérusiens. C'est une pâtisserie qui vous donne des indigestions de *miséréré*; mais, jusqu'à ce qu'on en crève, on en vit, c'est toujours ça de gagné, et j'aimais autant cet état-là que celui de voleur; pour voler je ne suis pas assez brave ni assez fort, et c'est par pur hasard que j'ai commis la *chose* dont je te parlerai tout à l'heure.

— Tu aurais été brave et fort, que par *idée* tu n'aurais pas volé davantage.

— Ah! tu crois cela, toi?

— Oui, au fond tu n'es pas méchant; car dans cette malheureuse affaire de fausse monnaie, tu as été entraîné malgré toi, presque forcé, tu le sais bien.

— Oui, ma fille, mais, vois-tu, quinze ans dans une maison centrale... ça vous *culotte* un homme comme mon brûle-gueule que voilà, quand même il serait entré à la geôle blanc comme une pipe neuve; en sortant de Melun, je me sentais donc trop poltron pour voler.

— Et tu avais le courage de prendre un métier mortel? Tiens, Fortuné, je te dis que tu veux te faire plus mauvais que tu ne l'es.

— Attends donc; tout gringalet que j'étais, j'avais dans l'idée, que le diable m'emporte si je sais pourquoi! que je ferais la nique à la colique de plomb, que la maladie aurait trop peu à ronger sur moi, et qu'elle irait ailleurs; enfin que je deviendrais un des vieux *blanc-de-cérusiens*... En sortant de prison, je commence par fricasser ma masse, bien entendu, augmentée de ce que j'avais gagné en contant des histoires le soir à la chambre.

— Comme tu nous en contais autrefois, mon frère. Ça amusait tant notre pauvre mère, t'en souviens-tu?

— Pardieu!... bonne femme! Et elle ne s'est jamais doutée, avant de mourir, que j'étais à Melun?

— Jamais; jusqu'à son dernier moment, elle a cru que tu étais passé aux îles...

— Que veux-tu, ma fille, mes bêtises, c'est de la faute de mon père, qui m'avait dressé pour être paillasse, pour l'assister dans ses tours de gobelet, manger de l'étope et cracher du feu; ce qui faisait que je n'avais pas le temps de frayer avec des fils de pairs de France, et j'ai fait de mauvaises connaissances. Mais pour revenir à Beaugency, une fois sorti de Melun, je fricasse ma masse, comme de juste. Après quinze ans de cage, il faut bien prendre un peu l'air et égayer son existence, d'autant plus que sans être trop gourmand, le blanc de céruse pouvait me donner une dernière indigestion; alors, à quoi m'aurait servi mon argent de prison?... je te le demande... Finalement j'arrive à Beaugency à peu près

sans le sou; je demande *Velu*, l'ami du Gros-Boiteux, le chef de fabrique. Serviteur! pas plus de fabrique de blanc de céruse que dessus la main, il y était mort onze personnes dans l'année; l'ancien forçat avait fermé boutique. Me voilà au milieu de ce bourg, toujours avec mon talent pour les trompettes de bois pour tout potage, et ma cartouche de libéré pour toute recommandation. Je demande à m'employer selon ma force, et comme je n'avais pas de force, tu comprends comme on me reçoit; voleur par-ci, gueux par-là, échappé de prison! enfin dès que je paraissais quelque part, chacun mettait ses mains sur ses poches; je ne pouvais donc pas m'empêcher de crever de faim dans un trou pareil, que je ne devais pas quitter pendant cinq ans. Voyant ça, je romps mon ban pour venir à Paris utiliser mes talents. Comme je n'avais pas de quoi venir en carrosse à quatre chevaux, je suis venu en gueusant et en mendiant tout le long de la route, évitant les gendarmes comme un chien les coups de bâton; j'avais eu du bonheur, j'étais arrivé sans encombre jusqu'auprès d'Auteuil. J'étais harassé, j'avais une faim d'enfer, j'étais vêtu... comme tu vois, sans luxe... Et Pique-Vinaigre jeta un coup d'œil goguenard sur ses hailons. « Je ne portais pas un sou sur moi, je pouvais être arrêté comme vagabond. Ma foi, une occasion s'est présentée, le diable m'a tenté, et malgré ma poltronnerie...

— Assez... mon frère, assez, dit sa sœur, craignant que le gardien, quoique à ce moment assez éloigné de Pique-Vinaigre, n'entendit ce dangereux aveu.

— Tu as peur qu'on n'écoute, reprit-il, sois tranquille, je ne m'en cache pas, j'ai été pris sur le fait, il n'y avait pas moyen de nier; j'ai tout avoué, je sais ce qui m'attend; mon compte est bon.

— Mon Dieu! mon Dieu! reprit la pauvre femme en pleurant, avec quel sang-froid tu parles de cela...

— Quand j'en parlerais avec un sang chaud, qu'est-ce que j'y gagnerais? Voyons, sois donc raisonnable, Jeanne; faut-il que ce soit moi qui te console?

Jeanne essuya ses larmes, et soupira.

« Pour en revenir à mon affaire, reprit Pique-Vinaigre, j'étais arrivé tout près d'Auteuil, à la brune; je n'en pouvais plus; je ne voulais entrer dans Paris qu'à la nuit; je m'étais assis derrière une haie pour me reposer et réfléchir à mon plan de campagne. A force de réfléchir, j'ai fini par m'endormir; un bruit de voix m'a réveillé; il faisait tout à fait nuit; j'écoute... c'était un homme et une femme qui causaient sur la route, de l'autre côté de ma haie; l'homme disait à la femme: « Qui veux-tu qui



LES

MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

Illustré de 500 dessins originaux de MM. Richard, Hendrickx, Huart, etc.

PARIS.
LIBRAIRIE DE COQUILLION

RUE RICHELIEU.

—
1844



TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRES.	PAGES.	CHAPITRES.	PAGES.	
Première partie.				
I.	Le tapis franc.	4	XXXVIII. Le rêve.	194
II.	L'ogresse.	5	XXXIX. La lettre.	199
III.	Histoire de la Goualeuse.	10	XL. Reconnaissance.	201
IV.	Histoire du Chourineur.	16	XLI. La laitière.	205
V.	L'arrestation.	21	XLII. Consolations.	211
VI.	Thomas Seyton et la comtesse Sarah.	25	XLIII. Réflexions.	212
VII.	La bourse ou la vie.	28	XLIV. Rencontre.	214
VIII.	Promenade.	30	Quatrième partie.	
IX.	La surprise.	34	XLV. Clémence d'Harville.	216
X.	Les souhaits.	38	XLVII. Les aveux.	220
XI.	Murph et Rodolphe.	45	XLVIII. Suite du récit.	225
XII.	Le rendez-vous.	52	XLIX. Suite du récit.	250
XIII.	Préparatifs.	57	L. La charité.	255
XIV.	Le Cœur saignant.	60	LI. Misère.	241
XV.	Le caveau.	65	LII. La dette.	247
XVI.	Le garde-malade.	65	LIII. Le jugement.	253
XVII.	La punition.	70	LIV. Louise.	256
XVIII.	L'île Adam.	76	LV. Rigolette.	265
XIX.	Récompense.	78	LVI. Rigolette.	267
XX.	Le départ.	81	LVII. Voisin et voisin.	271
Deuxième partie.				
XXI.	Recherches.	85	LVIII. Le budget de Rigolette.	277
XXII.	Histoire de David et de Cécily.	91	LIX. Le temple.	284
XXIII.	Une maison de la rue du Temple.	96	LX. Découverte.	290
XXIV.	Les quatre étages.	109	Cinquième partie.	
XXV.	Tom et Sarah.	115	LXI. Apparition.	295
XXVI.	Le bal.	124	LXII. L'arrestation.	298
XXVII.	Le rendez-vous.	129	LXIII. Confession.	303
XXVIII.	Tu viens bien tard, mon ange!	135	LXIV. Le crime.	310
XXIX.	Le rendez-vous.	142	LXV. L'entretien.	315
XXIX.	Un ange.	148	LXVI. La folie.	319
Troisième partie.				
XXX.	Idylle.	155	LXVII. Jacques Ferrand.	325
XXXI.	Inquiétudes.	157	LXVIII. L'étude.	330
XXXII.	L'embuscade.	161	LXIX. M. de Saint-Rémy.	355
XXXIII.	Le presbytère.	168	LXX. Le Testament.	340
XXXIV.	La rencontre.	175	LXXI. La comtesse Mac-Grégor.	345
XXXV.	La veillée.	176	LXXIII. M. Charles Robert.	347
XXXVI.	L'hospitalité.	179	LXXIV. Madame de Lucenay.	350
XXXVII.	Une ferme-modèle.	183	LXXV. Dénonciation.	354
XXXVII.	La nuit.	188	LXXVI. Conseils.	359
			LXXVII. Le piège.	364
			LXXVIII. Réflexions.	367
			LXXIX. Projets d'avenir.	369
			LXXX. Déjeuner de garçons.	375

CHAPITRES.	PAGES.
LXXXI. Saint-Lazare	384
LXXXII. Mont-Saint-Jean	391
LXXXIII. La Louve et la Goualeuse	397

Sixième partie.

LXXXV. Châteaux en Espagne	405
LXXXVI. La protectrice	412
LXXXVII. Une intimité forcée	418
LXXXVIII. Cécily	425
LXXXIX. Le premier chagrin de Rigolette	430
XC. Amitié	456
XCI. Le testament	441
XCII. L'île du Ravageur	447
XCIII. Le pirate d'eau douce	454
XCIV. La mère et le fils	462
XCv. François et Amandine	470
XCVI. Un garni	478
XCvII. Les victimes d'un abus de confiance	484
XCvIII. La rue de Chaillot	495
XCIX. Le comte de Saint-Rémy	499
C. L'entretien	505
CI. L'entrevue	515
CII. Les adieux	525
CIII. Souvenirs	528
CIV. Le bateau	535
CV. Bonheur de se revoir	540
CVI. La Louve et Martial	546
CVII. Le docteur Griffon	549
CVIII. Le portrait	552
CIX. L'agent de sûreté	556
CX. La Chouette	558
CXI. Le caveau	561
CXII. Présentation	566
CXIII. Voisin et voisine	572
CXIV. Murph et Polidori	574
CXV. Punition	580

Septième partie.

CXVI. L'étude	587
CXVII. Luxurieux point ne sera	593
CXVIII. Le guichet	599
CXIX. La Force	607
CXXI. Pique-Vinaigre	614

CHAPITRES.	PAGES.
CXXII. Comparaison	620
CXXIII. Maître Boulard	626
CXXIV. François Germain	653
CXXV. Rigolette	657
CXXVI. La fosse-aux-lions	641
CXXVII. Complot	647
CXXVIII. Le conteur	654
CXXIX. Gringalet et Coupe-en-Deux	660
CXXX. Le triomphe de Gringalet et de Gargousse	667
CXXXI. Un ami inconnu	674
CXXXII. Délivrance	678
CXXXIII. Punition	685
LXXXIV. La banque des pauvres	689
CXXXV. Les complices	693

Huitième partie.

CXXXVI. Rodolphe et Sarah	701
CXXXVII. Vengeance	707
CXXXVIII. Furens amoris	711
CXXXIX. Les visions	715
CXL. L'hospice	719
CXLI. La visite	725
CXLII. Mademoiselle de Fermont	750
CXLIII. Fleur-de-Marie	754
CXLIV. Espérance	258
CXLV. Le père et la fille	744
CXLVI. Dévouement	748
CXLVII. Le mariage	750
CXLVIII. Bicêtre	755
CLIX. Le Maître-d'École	763
CL. Morel le lapidaire	769
CLI. La toilette	774
CLII. Martial et le Chourineur	779
CLIII. Le doigt de Dieu	784

Neuvième partie. — Épilogue.

CLIV. Le prince Henri d'Herkausen-Oldenzaal au comte Maximilien Kaminetz	795
CLV. La princesse Amélie	805
CLVI. Les souvenirs	812
CLVII. Aveux	816
CLVIII. La profession	820
CLIX. Appendice	851